VIII.—TRAVAIL ET SALAIRES.

I.—TRAVAIL.

1.—Occupations de la population.

Les occupations d'un peuple sont essentiellement déterminées par les ressources naturelles du pays et le degré de leur mise en valeur. Ce qui distingue le Canada. c'est son immense étendue, la prodigieuse richesse de ses ressources naturelles et leur peu de développement, la région méridionale étant la seule partie du pays qui ait été jusqu'ici exploitée, et dans une mesure restreinte seulement. exploitée se partage, au point de vue économique, en quatre parties possédent chacune ses propres caractéristiques, savoir: les provinces maritimes, dont les principales ressources naturelles sont l'agriculture, les forêts, les mines et les pêcheries; l'Ontario et le Québec, dont la richesse est constituée par leurs terres fertiles, leurs forêts, leurs mines et leurs abondantes forces hydrauliques adaptées à leurs industries: les provinces des Prairies qui trouvent dans l'agriculture leur principale ressource, à quoi l'Alberta ajoute d'immenses gisements houillers; enfin, la Colombie Britannique aves ses pêcheries, ses forêts et ses mines et où l'agriculture ne joue qu'un rôle relativement effacé. Donc, si l'on envisage l'ensemble du pays, on constate que sa plus grande richesse réside dans ses terres arables; mais dans différentes régions, considérées isolément, d'autres ressources l'emportent et déterminent la principale occupation de la population.

Au Canada, comme chez les autres jeunes nations, la classe ouvrière (ce terme étant pris dans son sens le plus large) constitue une proportion plus considérable de la population que dans les pays acquis à la civilisation depuis plus longtemps et possédant un plus grand nombre de rentiers. Outre les travailleurs nés au pays, un grand nombre de jeunes hommes et une quantité appréciable de femmes, originaires d'Europe et d'ailleurs, émigrent au Canada pour y trouver une meilleure rémunération de leur travail. Cet afflux tend à fausser la proportion normale des sexes, de même que celle de l'âge de la population canadienne; en effet, le sexe masculin prédomine nettement, et, d'autre part, la population masculine en âge de travailler est représentée par un pourcentage extraordinaire.

Au recensement de 1921 on s'est enquis de l'occupation des personnes dénombrées, que l'on a fait entrer dans l'une ou l'autre des catégories suivantes: (1) "Principale occupation ou métier," terme qui semble indiquer avec le plus d'exactitude, le genre particulier de travail auquel se livrent les individus gagnant leur vie; (2) "patron," "employé ou ouvrier," ou "travaillant pour son compte," cette dernière classe embrassant les personnes qui gagnent leur vie sans être ni patron ni employé, autrement dit, les travailleurs indépendants ne recevant ni appointements, ni salaires et n'étant placés sous les ordres de personne; (3) au regard des patrons, le nom du produit principal; au regard des employés ou ouvriers, le lieu de l'emploi et pour les personnes travaillant à leur compte, le genre de leur travail.

Contingent des travailleurs canadiens en 1921.—Sur une population de 6,671,721 individus âgés de 10 ans et plus, denombrés en 1921, dans les neuf provinces, (y compris 21,277 dont l'âge est resté inconnu) 3,173,169, soit 47.5 p.c. avaient une occupation rétribuée, au lieu de 2,723,634 ou 49.4 p.c. en 1911, 43.9 p.c. en 1901 et 44.5 p.c. en 1891. Donc, nous avions en 1921 une proportion de travailleurs moins considérable qu'en 1911. Doit-on attribuer ce déclin à l'abaissement du pourcentage de la population masculine. N'est-il pas dû au fait que les enfants restent plus longtemps à l'école ou bien, enfin, dénote-t-il que la classe

¹ Pour la répartition des sexes, voir pages 113-114; au regard de l'âge, voir page 120.